

DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Commune de SAINT-LANNE



N° DP 065 387 26 00001 déposée le 14/04/2026	
Par :	Madame COUSTE Brigitte,
Demeurant à :	567 route de l'Eglise 65700 ST LANNE
Sur un terrain sis à :	567 route de l'Eglise 65700 SAINT-LANNE D 143
Nature des Travaux :	création d'une clôture

Dossier instruit par Manuel MIKOLAJCZAK - Pays du Val d'Adour - ads@val-adour.com

Le Maire de la commune de SAINT-LANNE

Vu la demande de déclaration préalable présentée le 14/04/2026 par Madame COUSTE Brigitte,

Vu l'objet de la demande sur un terrain situé 567 route de l'Eglise ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 25 novembre 2021 et modifié le 12 novembre 2025, notamment le règlement de la zone U1C,

Vu le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 classant la commune en zone de sismicité faible,

ARRETE

Article 1: Il est fait non opposition à la présente Déclaration Préalable.

SAINT-LANNE, le 27/04/2026

Le Maire,
John BAMFORTH



Avis de dépôt de la demande affiché le :

Décision affichée le : 28/04/2026

Notifié au demandeur le : 28/04/2026

Expédié en Préfecture (ou sous-préfecture) au titre du contrôle de légalité le : 28/04/2026

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

SAINT-LANNE
380 route de l'église
65700 SAINT LANNE
0562317043